

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE  
CENTRALE

CONSEIL DES MINISTRES



DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES  
DE L'UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE FINAL

La deuxième session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est tenue le 27 Juillet 2016, au Centre des Conférences Internationales de SIPOPO à Malabo (République de Guinée Équatoriale), sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'État à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale de la Guinée Équatoriale, Président en exercice dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les Ministres ou Représentants des États membres ci-après :

**Pour la République du Cameroun :**

- Monsieur **Alamine Ousmane MEY**, Ministre des Finances ;
- Monsieur **YAOUBA ABDOULAYE**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ;

**Pour la République Centrafricaine :**

- Monsieur **Charles Armel DOUBANE**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Centrafricains de l'Etranger ;
- Monsieur **Henri Marie DONDRA**, Ministre des Finances et Budget ;
- Monsieur **Come HASSANE**, Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

**Pour la République du Congo :**

- Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Madame **Ingrid EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur **Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ;

- Monsieur **Euloge Landry KOLELAS**, Ministre du Commerce Extérieur et de la Consommation ;

**Pour la République Gabonaise :**

- Monsieur **Pierre NZAOU-NZIENGUI**, Conseiller, Représentant le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion de l'Investissement et de la Prospective, Plénipotentiaire ;
- Monsieur **Nicolas BEYEME**, Conseiller Financier, Représentant le Ministre du Budget et des Comptes Publics, Plénipotentiaire ;
- Monsieur **Janvier OBIANG ALLOGO**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Gabonaise près la République de Guinée Equatoriale, Représentant Madame le Ministre du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des Services ;

**Pour la République de Guinée Équatoriale :**

- Monsieur **Eucario BACALE ANGUE**, Ministre de l'Economie, de la Planification et des Investissements Publics ;
- Monsieur **Antonio Pedro OLIVEIRA BORUPU**, Ministre du Commerce ;
- Monsieur **Estanislao DON MALAVO**, Ministre de la Pêche et des Ressources Hydrauliques ;
- Monsieur **Marcelino ASUMU NSUE**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Corporation locale ;
- Madame **Monserat AFANG ONDO**, Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur **José Maria ONDO OYONO**, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de l'Energie ;
- Madame **Milagrosa OBONO ANGUE**, Secrétaire d'Etat chargée du Trésor Public, Représentant le Ministre des Finances et du Budget ;

**Pour la République du Tchad :**

- Monsieur **DJIDDI BICHARA HASSANE**, Ministre de l'Economie et du Commerce.

Le Président de la Commission, Monsieur **Pierre MOUSSA**, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**Participaient également aux travaux :**

- la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- les Commissaires de la CEMAC ;
- le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- le Représentant du Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC ;
- le Représentant du Président du Parlement Communautaire ;

- le Président de la BDEAC ;
- le Président de la COSUMAF ;
- le Secrétaire Général de la COBAC.

Enfin, étaient présents à cette session, les premiers Responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté ainsi que les membres du Comité Inter-États.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission et le discours de circonstance du Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC.

Après avoir adopté son ordre du jour, le Conseil des Ministres a pris connaissance du compte rendu des travaux du Comité Inter-États, préparatoires à sa session, tenu du 23 au 25 Juillet 2016 à Malabo, République de Guinée Equatoriale.

Le Conseil des Ministres a ensuite adopté le **procès-verbal** de sa première session extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> Juillet 2016 à Malabo.

Abordant le point sur **l'état des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE), entre la configuration Afrique Centrale et l'Union Européenne**, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport du Comité Ministériel des Négociations de l'APE (COMINA) tenu le 22 juillet 2016 à Libreville. Il a instruit la poursuite des efforts initiés jusqu'ici, afin de renouer le contact avec la partie européenne dans le but d'examiner la proposition du texte juridique de l'Accord validé lors de la dernière réunion du COMINA. A cet égard, il a rappelé la nécessité pour les Etats de poursuivre le financement régulier des réunions techniques et celles du COMINA, jusqu'à l'aboutissement des négociations.

Examinant la **conjoncture économique et financière en zone CEMAC**, le Conseil des Ministres a salué la qualité de la note présentée par la Commission de la CEMAC ainsi que la pertinence de l'analyse faite.

Le Conseil a jugé cette conjoncture particulièrement préoccupante, en raison, d'une part, de l'effondrement des cours des matières premières et, d'autre part, de l'absence de moyens de financement du Programme Economique Régional (PER). Sans préjudice de l'exécution concomitante du PER, le Conseil des Ministres a décidé de solliciter de la Conférence des Chefs d'Etat la mise en place d'un Comité de

Pilotage placé sous la présidence d'un Chef d'Etat dédié. Ce Comité sera chargé d'affiner le document de conjoncture économique et financière actuel avec des propositions concrètes et adaptées, en l'occurrence l'élaboration du projet de Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

Ce Programme devrait être assorti d'un chronogramme d'actions permettant de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des mesures préconisées.

En ce qui concerne la situation de la République Centrafricaine (RCA), le Conseil des Ministres s'est félicité de l'initiative de l'organisation d'une table ronde de Bailleurs de fonds, à Bruxelles le 17 novembre 2016, en vue d'accompagner le relèvement politique et économique de ce pays. Il appelle les partenaires techniques et financiers à soutenir cette initiative pour une forte mobilisation des ressources en faveur de la RCA.

Le Conseil des Ministres a pris acte des remerciements de la délégation de la République Centrafricaine pour le soutien multiforme et la solidarité que les autres Etats de la CEMAC lui ont témoignés durant toute la période de crise. Il a par ailleurs noté l'engagement de la République Centrafricaine à accueillir la Commission de la CEMAC et l'ensemble du personnel à son siège à Bangui, à l'issue de la période d'hospitalité de la Présidence en exercice.

Poursuivant ses travaux, le Conseil des Ministres a accordé un certain nombre d'agrément relatifs à la profession de commissionnaires en douane.

Cependant, pour accélérer le traitement des dossiers d'agrément, le Conseil des Ministres a engagé la Commission de la CEMAC à lui proposer, au cours de sa prochaine session, un nouveau mécanisme susceptible d'éviter un engorgement des demandes d'agrément.

Au titre des divers, le Conseil des Ministres a pris acte du compte rendu de la consultation d'urgence relative à la grippe aviaire en zone CEMAC, organisée par la CEBEVIRHA. Rappelant la gravité de cette épizootie et l'urgence de l'éradiquer, le Conseil a recommandé le traitement diligent de cette question. Dans ce sens, il a prescrit à la CEBEVIRHA et à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet, notamment la mise en œuvre du plan de

contingence et de communication pour la prévention et le contrôle de la grippe aviaire en zone CEMAC.

Sur la question des **nominations** dans certaines structures communautaires, le Conseil des Ministres a pris acte de ce dossier qu'il transmet à la Conférence des Chefs d'Etat pour compétence.

Enfin, le Conseil des Ministres a examiné le projet d'ordre du jour de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Au terme de ses travaux, le Conseil des Ministres a adressé ses remerciements au Président de la République de Guinée Équatoriale, Son Excellence Monsieur **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, au Gouvernement et au Peuple de la Guinée Équatoriale pour l'accueil chaleureux et la sollicitude témoignée pendant leur séjour à Malabo. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité et de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Malabo, le 27 juillet 2016

**LE PRÉSIDENT**

**Baltasar ENGONGA EDJO'O**